

jeudi 30 janvier 2003

## Communiqué : Lyon – Turin : pour une sécurité accrue du transport à travers les Alpes

L'accident ferroviaire survenu cette semaine sur la voie internationale France-Italie, dans le tunnel de la Biogna près de Tende, rappelle douloureusement la fragilité actuelle des passages alpins, pour les voyageurs comme pour les marchandises.

Le Comité pour la Transalpine Lyon – Turin, qui insiste depuis plus de 10 ans sur la nécessité de réaliser cette liaison ferroviaire efficace et sûre à travers les Alpes franco-italiennes, souhaite rappeler les enjeux actuels concernant les différents axes alpins de communication et les problèmes relatifs à la sécurité.

Les différentes infrastructures de communication, qu'elles soient routières ou ferroviaires, sont nécessaires pour assurer le développement des échanges économiques et culturels par delà les Alpes. Cependant les ouvrages actuels et leurs voies d'accès ont montré à plusieurs reprises leur fragilité et leurs limites, ce qui nécessite désormais de renforcer encore plus la vigilance à porter à leur sécurité. Demain, l'accentuation des conditions de sécurité accrues va bouleverser l'utilisation de ces axes : ceux-ci, notamment les axes majeurs tels que les liaisons France - Italie, entre Lyon et Turin, devront impérativement être exploités selon des objectifs d'efficacité et de fiabilité ambitieux.

Dans la phase actuelle de conception du projet Lyon – Turin, il est nécessaire de rappeler que l'exigence de sécurité en est l'un des volets fondamentaux :

- Il n'est pas raisonnable de considérer que les infrastructures existantes aujourd'hui, et en particulier la ligne ferroviaire passant par le tunnel du Mont-Cenis, dite « ligne historique », pourra encore accroître significativement sa capacité, ainsi que le confirment les dernières études techniques réalisées : ni le profil de la ligne, ni la déclivité des rampes d'accès, ni les travaux de sécurisation d'un tunnel datant de plus de 130 ans, ne permettront une augmentation significative du trafic, et ce d'autant plus qu'elle serait inacceptable par les populations riveraines.  
Par conséquent, la priorité doit être donnée à la réalisation d'une future liaison transalpine efficace et performante, et non sur la recherche de solutions palliatives sans ambition qui surexploitent les infrastructures vieillissantes bien que toujours nécessaires.
- La réalisation du Lyon – Turin ne sera efficace que si le programme prend en compte les deux composantes du programme : « voyageurs » et « marchandises ».  
Seule alternative réaliste au « tout routier », la transalpine Lyon – Turin est la réponse efficace pour une offre infrastructurelle sûre permettant le transport de marchandises à travers les Alpes, pour les différents systèmes de fret classique, transport combiné et service d'autoroute ferroviaire.

De même, la composante voyageurs qui connaîtra un développement notable, devra bénéficier majoritairement des infrastructures nouvelles réalisées : il ne sera en effet pas admissible de reléguer pour des questions évidentes de sécurité et d'offre infrastructurelle le trafic passager sur les seules anciennes lignes.

Véritable moteur du programme Lyon – Turin assurant efficacité économique, fiabilité et sécurité d'exploitation, la réalisation du tunnel de base à deux tubes est impérative. En effet, à la difficulté de sécuriser un ouvrage à un seul tube, même sur une longueur restreinte du tunnel, se surajoute les difficultés de phasage des travaux et d'exploitation future de l'ouvrage, et ce sans économie réelle sur le projet : ainsi, seul le principe d'une mise en service complète des 2 tubes du tunnel de base doit être retenue, et ce dès 2012.

Le programme de réalisation du Lyon – Turin, défini lors des Sommets franco-italiens de Turin en janvier 2001 et de Périgueux en novembre 2001 doit être confirmé : pour des questions de sécurité et d'efficacité, le respect de cet engagement est attendu à la fois par les Italiens, les Français, les acteurs économiques, la Commission européenne et les habitants du massif alpin.

**Pour tous renseignements complémentaires :**

Comité pour la Transalpine : [www.transalpine.com](http://www.transalpine.com) Tél. 04 72 59 51 57

Comitato Transpadana (Italie) : [coprotra@inrete.it](mailto:coprotra@inrete.it) Tél. 00 39 011 433 15 10

Fedre – Fondation pour le développement des régions d'Europe : [www.fedre.org](http://www.fedre.org) Tel 00 41 22 807 17 12